



Procès-verbal

Assemblée générale annuelle

du Conseil d'établissement de l'École primaire du Saint-Esprit

11 septembre 2025 – 18 h 30

Local du Service de garde, au

2425, rue Galt Ouest, Sherbrooke

Présences : Samuel Lambert-Milot (présidence), Caroline Poulin (direction), Kim Charbonneau (secrétaire), Francis Ledoux (parent-membre du CÉ), Julie Daoust (parent-membre du CÉ), Jacynthe Bégin (Présidence de la fondation de l'école), David Drouin, Agnès Gessybii, Maryline Vachon et Loïc Beaucher.

Points à l'ordre du jour		Votes	Suivis
1	Ouverture et mot de bienvenue		
2	Nomination d'un secrétaire et d'un président d'assemblée Secrétaire : Kim Charbonneau est proposée par David Drouin, appuyé par Julie Daoust. Président d'assemblée : Julie Daoust propose Samuel Lambert-Milot comme président, appuyé par Francis Ledoux.	Adoption à l'unanimité	
3	Adoption de l'ordre du jour Aucun changement n'est proposé à l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Francis Ledoux, appuyée par David Drouin.	Adoption à l'unanimité	
4	Adoption du procès-verbal L'adoption du procès-verbal de l'AGA du 12 septembre 2024 est proposée par Kim Charbonneau, appuyée par Francis Ledoux	Adopté	
5	Présentation des différents comités		

	Les différents comités sont présentés : le Conseil d'établissement (par Samuel Lambert-Milot), le Comité de parents de la CSRS (par Samuel Lambert-Milot), la Fondation de l'école (par Jacynthe Bégin), l'OPP (par Samuel Lambert-Milot), le Comité de la bibliothèque (par Samuel Lambert-Milot), et le Regroupement de parents bénévoles (par la direction).		
6	Rapport annuel de la présidence Le président énonce son rapport et ajoute des d'explications pour s'assurer de la compréhension des parents sur les enjeux discutés et les décisions prises au cours de l'année par le Conseil d'établissement.		
7	Élection au Conseil d'établissement Samuel Lambert-Milot se représente pour un mandat de 2 ans. Agnès Gessybii et Loïc Beaucher se proposent au Conseil d'Établissement. Samuel Lambert-Milot, Agnès Gessybii et Loïc Beaucher sont élus pour un mandat de 2 ans.	Élues par acclamation	
8.	Élection au Conseil d'établissement — Substituts Membres substituts (2) : Maryline Vachon et David Drouin sont élus		
9.	Élection du représentant au comité de parents Sera fait lors de la prochaine séance du Conseil d'établissement		
10	Rapport de la Fondation de l'école Jacynthe Bégin fait la présentation du rapport de la fondation.		
11	Comités Une invitation est lancée à se joindre aux différents comités à la fin de la réunion en se présentant aux responsables correspondants.		
12	Varia		
13	Levée de l'assemblée Levée de l'assemblée proposée par Kim Charbonneau et appuyée par Julie Daoust à 19 h 18.	Adoption à l'unanimité	